

Bulletin Municipal

Le Champ-près-Froges



*Changement d'interlocuteur pour
les urgences techniques du réseau
public d'eau potable
au 1^{er} janvier 2026*

*Voir le site de la communauté de
communes Le GRESIVAUDAN*

DECEMBRE 2025



INFOS PRATIQUES

Permanences de l'avocat conseil

Le mercredi des mois impairs de 17h à 18h – à l'Annexe de la Mairie, sans rendez-vous, avec M^e DUCKI Myriam soit le 14 janvier, le 11 mars, le 6 mai, le 8 juillet, le 2 septembre et 4 novembre 2026.

Nuisances sonores

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse ...) est limitée par arrêté préfectoral.

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde proche de son domicile, deux solutions sont à votre disposition : le 39 15 ou www.servigardes.fr

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 76 99 70 00

servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux

Aide juridique et administrative

Merci de prendre contact ou RDV à l'adresse mail : s.reymond.mairie@gmail.com

Mairie

131 chemin de la Mairie – 38190 Le Champ-près-Froges

E-mail : lechamp.mairie@laposte.net

Site : www.lechamppresfroges.fr

Facebook : Mairie de Champ-près-Froges

Services administratifs : 04 76 71 44 73

Lundi, Jeudi et Vendredi : de 9 h à 12 h 30

Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

Service scolaire : 04 76 71 76 74

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9 h à 12 h 30

Cantine : 04 76 71 22 39

L'annexe de la mairie, située à Champ-le-Bas est toujours opérationnelle.

Il convient de prendre rendez-vous avec le secrétariat, en précisant le motif de la demande, afin de permettre votre réception avec les papiers nécessaires au bon traitement de cette dernière.

Le maire reçoit sur rendez-vous

Impression : Imprimerie Notre Dame – Montbonnot

Réalisation : Mairie de Champ

Tirage : 650 exemplaires

Crédits photos : Les Champiots, Michel SELVA, Mairie de Champ

Urbanisme



Question d'urbanisme : du Lundi au Vendredi (aux heures d'ouverture)

DEPOT DOSSIER D'URBANISME : SUR RENDEZ-VOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2022 vous pouvez faire vos demandes en ligne : <https://gnau18.operis.fr/gresivaudan/gnau/#/>

Les agents du service urbanisme restent à votre écoute pour vous renseigner et vous accompagner au 04.76.71.44.73

Etat-Civil

DECES

Nous adressons nos condoléances les plus sincères à la famille de :

PEREZ-SANCHEZ Marie-Thérèse

09/10/2025

GATTO Hervé

22/11/2025

COCHE Véronique

05/11/2025

Les listes d'état civil sont publiques.

Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

LE MOT DU MAIRE

Chères Champiotes, Chers Champiots,

À l'approche de la fin de l'année 2025, nous nous apprêtons à retrouver la convivialité et la douceur des fêtes. Malgré un contexte qui demeure parfois incertain, notre commune continue de s'appuyer sur la solidarité et l'engagement de chacun pour traverser ces périodes plus délicates.

Le 23 novembre, nous avons partagé un agréable moment lors du traditionnel repas des aînés, organisé conjointement avec la commune de Froges. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présents, les colis de fin d'année seront disponibles début décembre en mairie ou à l'annexe. Ce sera l'occasion d'un temps d'échange simple et chaleureux autour d'un café.

Grâce au dévouement d'élus et de bénévoles, notre village se prépare à revêtir ses habits de fête. Le marché de Noël se tiendra le samedi 6 décembre : un rendez-vous que nous espérons convivial et joyeux, propice à célébrer ensemble l'esprit des fêtes et à renforcer les liens qui nous unissent.

La fin de l'été 2025, le début de l'automne, ont marqué l'achèvement de travaux majeurs sur les réseaux d'eaux pluviales, d'eau potable et d'assainissement, depuis le carrefour de la RD 523 jusqu'à la sortie du village en direction de Champ-le-Haut. L'enfouissement des réseaux électriques a également été réalisé à cette occasion. Les photos en couverture du bulletin témoignent de l'amélioration esthétique et de la mise en valeur de ce secteur.

Ces aménagements ont été complétés par une action attendue de longue date : la sécurisation de la route de Prapoutel grâce à la création d'un trottoir. Une réalisation essentielle pour les piétons du quartier, qui disposent désormais d'un cheminement plus sûr.

Les travaux de rénovation thermique et électrique de l'école primaire ont débuté. À la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves ont retrouvé leurs classes dans des bâtiments modulaires installés pour la durée du chantier. La transition s'est déroulée sans difficulté, et les enfants semblent pleinement s'adapter à leur nouvel environnement.

Enfin, j'aurai le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux, la dernière du mandat, qui se déroulera le **vendredi 9 janvier 2025** à 19h à la salle polyvalente de l'école maternelle. Ce moment privilégié sera l'occasion de nous rencontrer, d'échanger et de partager un temps convivial ensemble.

Je vous souhaite à tous une très belle fin d'année, empreinte de sérénité, de partage et d'espoir.

Votre Maire

Mylène JACQUIN



SOMMAIRE

Infos pratiques	2
État civil	2
Le mot du Maire	3
Actualités.....	4
Ecoles.....	9
Vie associative	10
Agenda.....	12



Distribution de colis de Noël pour les aînés sur Champ

La distribution des colis de Noël aura lieu :

- le vendredi 5 décembre en mairie de 10h à 12h
- le mardi 9 décembre à l'annexe mairie de 10h à 12h.

Un café vous sera offert, c'est l'occasion d'un temps d'échange avec les élus.

Le CCAS souhaite à tous les Champiots et Champiotes de très belles fêtes de fin d'année.

Réglementations drones

Les règles d'utilisation d'un drone par un particulier, en catégorie ouverte (open), ne sont pas toujours connues de tous. Voici un petit récapitulatif :

- Être âgé de plus de 14 ans.
- Pilotage à vue avec une hauteur de vol de 120 mètres maximum.
- L'appareil doit être homologué et enregistré sur le portail Alpha Tango.
- Le survol d'aéroports, d'aérodromes, de sites militaires ou sensibles, d'habitations, de rassemblement de personnes, d'espaces publics et en agglomération est interdit.

⚠ en montagne : attention aux hélicoptères volant à basse altitude.

i Réglementation pilotage drones : <https://www.service-public.gouv.fr>

Cartes zones de restrictions de vol : <https://www.geoportail.gouv.fr>



Concours décorations de Noël

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organise un concours de maisons décorées, sur la commune, à l'occasion de Noël.

Le bulletin d'inscription, se trouvant en dernière page du présent bulletin municipal, est à déposer en mairie avant le 15 décembre 2025.

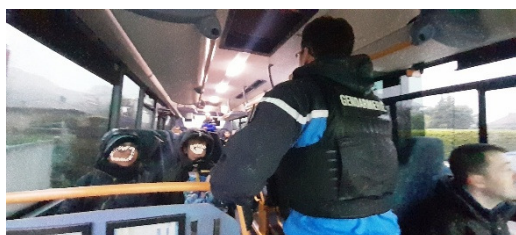
Le jury sera composé des membres du CMJ et des élus les encadrant.



Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence de Mme le Maire, Mylène JACQUIN et de son conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, d'Olivier SALVETTI, maire de Froges et d'un de ses adjoints, des pompiers, des porte-drapeaux, de la gendarmerie, de la police municipale ainsi que d'un public très nombreux.

Elle a été suivie d'un temps de partage autour de café et de chocolat chaud.



En collaboration avec la gendarmerie, les enfants de la primaire ont été sensibilisés sur la bonne conduite au sein des transports en commun le lundi 24 novembre dans le bus de 16h20 qui relie Champ le Haut.

Rappel des règles de sécurité à l'intérieur d'un véhicule et aux abords des routes.

Octobre Rose est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein



A cette occasion, le vendredi 17 octobre, la Mairie de Le Champ-près-Froges a organisé le premier Concert Rose, à l'initiative de la commission « Culture et patrimoine » et plus particulièrement d'Angélique FLORES, élue à la mairie.

Cet évènement a pu être réalisé grâce au soutien indéfectible de la commune de Froges qui a gracieusement prêté son gymnase, à la Chorale EMC (Ensemble Musical Crollois) dirigé par Florian MARTINET qui a accepté l'invitation ainsi que les 120 choristes, et aux deux associations choisies pour gérer la billetterie et la partie restauration/buvette.



Ces 2 associations ont été choisies car elles représentent l'esprit d'octobre Rose, qu'elles s'adressent aux personnes atteintes par la maladie afin de leur offrir des soins de support dans leurs parcours de santé.

La recette de ce concert a été entièrement reversée à ces 2 associations (A chacun son Atoll et L'inspi'r en Grésivaudan) qui apportent soutien et réconfort aux personnes en traitement ou en rémission de tous cancers.

- L'inspi'r a pour but d'apporter du soutien aux hommes et aux femmes du Grésivaudan, en cours de traitement ou en rémission de tous cancers, ainsi qu'à leurs proches, par des activités, initiatives bénévoles et en proposant un lieu de ressource pour s'évader, souffler, respirer, partager et créer !

<https://www.helloasso.com/associations/l-inspir-en-gresivaudan>

- A chacun son Atoll a pour but initier des femmes en soin et post soin à la plongée sous-marine, et les accompagner à une reprise d'activité et l'élaboration de projet. Pallier au stress, renforcer l'estime de soi et la confiance en soi.

<https://www.achacunsonatoll.fr/>

Cette soirée a été un réel succès avec environ 430 places vendues et un bénéfice d'environ 4 500 € reversé intégralement aux 2 associations.

Encore Merci à tous !



Le FRELON ASIATIQUE poursuit sa progression en Isère.



Comme chaque année, le piégeage s'organise afin de détruire les nids et d'empêcher la prolifération au maximum.

Dans le Grésivaudan, le nombre de nids détruits est passé de 6 en 2020, 122 nids en 2023, 486 en 2024 et 565 en 2025.

Plan de piégeage

Au printemps, 1^{er} février au 15 avril, c'est la période des nids primaires, une vigilance particulière est de mise pour du repérage et du piégeage, afin d'éviter la prolifération des nids secondaires cet été.

A l'automne, 15 octobre au 30 novembre si température clémente, afin d'éviter la création de nids primaires par les reines pour la période d'hiver.

👉 En lien avec l'ensemble des communes, Le Grésivaudan contribue à ce piégeage en distribuant plus de 200 pièges. **Si vous souhaitez aider, merci de vous rapprocher de votre commune.**

⚠️ Rappel : Destruction des nids signalés

Vous suspectez la présence d'un nid de frelon asiatique ? Prenez-le en photo avec si possible les coordonnées GPS et signalez-le à la mairie de Le Champ-près-Froges. Le référent de notre commune le signale sur : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

Un désinsectiseur viendra le détruire.

Vous pouvez apprendre à bien identifier l'insecte sur : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

🚫 🚫 **Attention** : il ne faut pas détruire soi-même les nids, cela doit être réalisé par un professionnel !

Une destruction non appropriée du nid (tir au fusil, brûlage, lance à eau...) engendre :

- Un risque imminent d'attaques collectives de la colonie
- La dispersion des frelons, et notamment des reines fondatrices qui reconstruiront d'autres nids à proximité.

ACTUALITÉS



Le début des travaux de rénovation de l'école primaire



Les locaux provisoires de l'école primaire

Repas des aînés 2025



Ce dimanche 23 novembre, pour la quatrième année, les anciens de Champ-près-Froges et ceux de Froges se sont retrouvés pour leur traditionnel repas, organisé par les deux mairies à la salle des sports.

Mylène JACQUIN et Olivier SALVETTI, les maires des deux communes, accompagnés des élus des deux CCAS, ont accueilli tous les convives.



L'excellent repas a pu commencer, animé par Jean-Pierre FRANK, accompagné de ses musiciens et de ses chanteuses.

Ces dernières n'ont pas hésité, durant l'apéritif, à venir chanter au plus près des convives.

Les tables étaient disposées en demi-cercle, laissant une large place pour la piste de danse.

Et les convives s'y sont donnés à cœur joie jusqu'en fin d'après-midi.



Nouveau sur Champ



Nouveau food truck sur la commune :

- mardi, mercredi et jeudi de 11h à 15h et de 18h à 21h30
- samedi de 18h à 21h30
- dimanche de 11h à 14h30

Venez goûter aux panzerotti de chez Charly'z.

Prise de commande par téléphone : 06.67.44.34.06



Plusieurs Champions dont des membres du CMJ, ont participé à la biennale de la Danse à Lyon qui a eu lieu le Dimanche 7 septembre dernier.

Cela a été possible grâce à Maryna LARDIC de l'association « CRAZY MOUV » qui a organisé plusieurs répétitions tout au long de l'année avec ses élèves et les volontaires.

Nous avons même défilé fin août à Saint Martin d'Hères, sous la direction du chorégraphe Bouba LANDRILLE TCHOUDA, compagnie MALKA avec le projet RITOS.

Cette année le thème de la biennale était les danses recyclées.

Le jour J, Nous avons pris le bus de Grenoble, direction Lyon avec les autres danseurs. Nous étions environ 300 à représenter le groupe RITOS.

En tout, il y avait 8 groupes et plus de 3 000 danseurs pour un défilé de la place des Terreaux à la place Bellecour avec un final exceptionnel « 360 » un extrait du spectacle de Mehdi KERKOUCHE qui a réussi à tous nous faire danser !

En plus, il a été diffusé sur France 3 région.

Cela a été une super expérience que nous vous recommandons de faire !



Isaac ROBERT (et sa maman)
Conseiller municipal des jeunes
de la commune



Élections Municipales 2026

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** (compétence confirmée par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

Il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de « mal-inscrits » (estimations INSEE). Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription », notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire. Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entraînera une réduction de l'abstentionnisme.

S'inscrire sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur les listes électorales.

- L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les élections municipales 2026, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **en ligne jusqu'au 4 février 2026** et **en mairie jusqu'au 6 février 2026**.
- Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.
- Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire **directement par internet** sur le site service-public.fr

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

ÊTES-VOUS INSCRIT(E) SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

● PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
● EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
● PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02)

OU FLASHEZ CE QR CODE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

SAMEDI 6 DECEMBRE

10H00 - 17H30

CHAMP-PRES-FROGES

Parking Annexe Mairie, Allée 2000

MARCHE DE NOEL

DES CREATEURS

PROGRAMME : + de 20 Exposants

- PRESENCE ET PHOTO AVEC **LE PERE NOEL** A 11H ET 16H
- **RESTAURATION SUR PLACE** AVEC LES CHAMPIOTS TOUTE LA JOURNEE
- **ANIMATIONS MUSICALES, ANIMATIONS ENFANT** TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE
- **BAR A HUITRES**



**ET PLEIN D'AUTRES
SURPRISES**



ÉCOLES

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE...



Jeudi 9 octobre, les élèves de l'école maternelle sont allés à la ferme « Caresse et Câline » où sont fabriquées des crèmes glacées à partir du bon lait des vaches. Les fruits des sorbets proviennent du verger de la ferme. Les enfants ont appris beaucoup de choses sur les vaches et ont assisté à la traite. Nous avons également découvert la basse-cour, le four à pain, le lavoir, le verger et la mare. Cette sortie s'intégrait dans le projet de l'année : la protection de notre environnement. Nous avons mis en avant l'importance de consommer des produits fabriqués dans des lieux proches de nos domiciles.



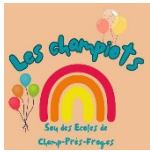
Nous avons pique-niqué sur place. Pour le dessert, nous avons dégusté une bonne glace de la ferme. C'était une belle journée.

Lundi 13 octobre 2025, les élèves ont assisté à un spectacle de marionnettes : « Nima et la terre ». Ce spectacle a permis aux enfants d'aborder également la notion de la protection de l'environnement et d'apprendre que, même en tant qu'enfant, on peut faire des actions pour la nature : planter des arbres, éviter de se déplacer en voiture, utiliser moins de plastique, consommer des fruits et légumes de saison qui proviennent de son jardin ou de la production locale.....



La semaine du goût s'est articulée autour de la dégustation de fruits d'automne et de jus de fruits. Nous avons également cuisiné : salade de fruits, compote, gâteaux. Et nous avons appris le nom des fruits et des arbres qui les portent !





Les Champions

Ce début d'année est riche en animations pour les enfants de notre commune, et les Champions ne sont pas en reste ! L'année démarre sur les chapeaux de roue avec un nouveau bureau fraîchement élu, plein d'énergie et d'idées pour faire vivre de beaux moments aux familles et aux enfants.

➤ Le pot de champions :

Le vendredi 5 septembre, comme chaque début d'année scolaire, l'équipe des champions a offert un apéritif à tout les élèves et leurs parents et en a profité pour présenter l'association et ses actions . Merci à tous d'avoir répondu présent.

➤ Assemblée générale :

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 18 septembre, . Nous avons retracé les manifestations de l'année 2024/2025 qui ont permis de reverser la somme de 4 790 € aux écoles, et élu le nouveau bureau, qui se compose dorénavant de Isabelle GOMES (Présidente), Katleen SERRE (Vice-présidente), Johanna GODMER (Trésorière), Inès DAPE (Vice-trésorière), Stéphanie KOTECKI (Secrétaire), Chrystel COLOTTI (Vice-Secrétaire), Claire GOTTARDI (Responsable animations), Mélanie SARICA (Responsable Vente de Noël et Printemps), Flora SAINT PAUL (Responsable Créations artistique), Helyette RAYNAUD (Vice-responsable Créations artistique)



➤ Bal d'Halloween :

Le 31 octobre les champions ont fêté Halloween comme il se doit. Au programme : concours de déguisements hauts en couleur, un goûter monstrueusement gourmand préparé par les familles et pour finir la tournée des bonbons dans le village.



Merci à tous les enfants, parents et bénévoles pour leur participation et leur bonne humeur. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition encore plus terrifiante !

➤ Marché de Noël :

Comme à leur habitude, les champions tiendront la buvette du marché de Noël de la commune. Au menu : tartiflette , crêpes salées et sucrées, gourmandises ainsi que le traditionnel vin chaud... Mais aussi vente de plateaux raclette à emporter, activités manuelles et vente de créations en bois .

Nous vous attendons nombreux afin de partager un bon moment , n'hésitez pas à pré-commander vos parts de tartiflette et plateaux raclette ci dessous jusqu'au 2 décembre.

➤ Le mot des Champions :

Un grand merci à la mairie pour son soutien logistique et matériel, ainsi qu'aux enseignants pour leur implication et leur présence bienveillante lors de nos actions.

Nous tenons également à exprimer toute notre reconnaissance à l'ancien bureau pour son engagement et le travail accompli au service des enfants et des familles. Grâce à eux, l'association poursuit son chemin sur de solides fondations, un grand merci à vous.

Les Champions



Pour nous contacter :

 champions@gmail.com

 Les boîtes aux lettres « Champions » en primaire et en maternelle.

Pour suivre notre actualité :

 <https://www.facebook.com/leschampions/>



Partenariat A QUI S :

Si vous avez besoin d'étiquettes pour les vêtements ou le matériel scolaire de vos enfants, n'oubliez pas notre partenariat avec A QUI S.

En rentrant le code promo lors du passage de votre commande, ce dernier vous permet de bénéficier d'une remise sur votre commande et la société A QUI S nous reverse ensuite 15% du montant de votre commande.

CODE PROMO : LEC1719

Jeu de Scrabble

(Salle de réunion à l'annexe de la Mairie) – Les lundis de 14h à 16h30



En méthode de jeu dite « Duplicate », à chaque tour, chaque joueur note, s'il le veut, son résultat personnel, mais contribue au résultat général d'ensemble (meilleurs mots retenus). La partie dure 2 heures environ.

Notre record de résultat général, établi le 13 03 2019, est de 1166 points ! Le 03 11 2025, nous avons approché ce record avec 1145 points !

Tout le monde peut venir jouer avec nous, même débutant. Vu la capacité de la salle, nous pouvons encore recevoir 2 joueurs ou joueuses. L'inscription est gratuite et il suffit de se présenter à la salle vers 13 h 45 un lundi, avec un crayon à papier et une gomme ! Pas de niveau requis ! Les progrès viennent en jouant.

L'ambiance est amicale et se poursuit parfois au restaurant, comme le montre la photo ci-contre.

Contact et information : Robert POSITELLO (06 81 57 98 12) ou Liliane GEMELLI (06 76 31 30 33)

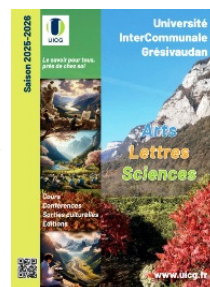


Université InterCommune Grésivaudan (UICG)

Zoom sur les conférences ouvertes à tous

Objectif de ces conférences : faire partager, le plus largement possible, le plaisir de la connaissance, échanger sur des sujets d'actualité... C'est aussi un moyen de promouvoir la pédagogie de nos enseignants dans toute leur diversité.

Vous êtes invités aux conférences proposées par l'UICG : elles sont gratuites et ouvertes à tous !



Les conférences prévues au 1^{er} trimestre 2026

- **JANVIER 2026** : « Science et scientisme » avec Juan FONTECILLA-CAMPS, enseignant UICG, Directeur de recherches en biologie structurale CEA
- **FÉVRIER 2026** : « Les aviateurs isérois de la Grande Guerre » avec Philippe GUILLERMIN, enseignant UICG, Historien aéronautique
- **MARS 2026 à l'Espace Paul JARGOT à Crolles** : « La forêt, grandeur ou décadence ? Comment peut-elle assurer notre bonne santé économique, humaine et écologique ? » avec Rémi ENGELBRECHT, enseignant UICG, Maître ès sciences, diplômé ESSEC, Professeur École de Management

➤ Vous pourrez trouver les précisions (résumé, dates, lieu) sur le site www.uicg.fr

➤ Ces conférences sont annoncées sur le panneau lumineux de la commune de Champ.

Pour en savoir plus (détails des cours/ateliers, inscriptions, conférences gratuites, sorties, ...), n'hésitez pas à consulter :

- ⇒ la brochure **UICG** mise à disposition dans les mairies, bibliothèques et espaces culturels du Grésivaudan
- ⇒ le site www.uicg.fr mis à jour régulièrement. C'est la référence pour les dates, lieux d'activités, disponibilités.

Ou vous adresser à vos référents locaux :

Anne-Marie PROST ☎ 06 44 23 46 07 / Gilbert GARCIN ☎ 06 23 60 11 58



**BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS COMMUNAL
DES MAISONS DECOREES POUR NOEL**

A remettre avant le 15 décembre 2025 à la mairie de LE CHAMP-PRES-FROGES

CANDIDAT:

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

CONCOURS DECORATIONS DE NOËL :

- ☐ MAISON DE VILLAGE OU VILLA
- ☐ APPARTEMENT (Balcons et terrasses)

Toute inscription au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du règlement, consultable en mairie, et des décisions du jury.